Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260320-D26_043-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GILBERT Loïc, Conseiller, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : M. GILBERT Loïc, Conseiller, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, CLOUET Nathalie, GARDAN Emma, GAUVRIT Molly, HAIGRON Amandine, HEINRY Manuella, LE CASTREC Marine, LEVACHER Martine, MARECHAL Fanny, MARION Carina, MOREL Patricia, MM : GLINCHE Eric, GUYON Django, HOGREL Olivier, MALVAUT Frédéric, PONDAVEN Loïc, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) ayant donné procuration : M. BOURMALO Romuald à M. SEBILLET Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : Mme GARDAN Emma

26-043 – Approbation du procès-verbal du 3 mars 2026

Monsieur Gilbert, doyen d'âge du conseil municipal, donne communication du procès-verbal de la séance du 3 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver le procès-verbal de la séance du 3 mars 2026.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/03/2026

Le Maire

Secrétaire de séance
Mme GARDAN Emma

MAIRIE DE BAIS
ILLE-ET-VILAINE